



Saint-Charles-de-Bellechasse

Rapport du maire sur la situation financière 2024

Mesdames,
Messieurs,

Ce rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité est l'occasion de faire le bilan des actions passées et des projets en cours, tout en donnant un aperçu des principaux dossiers à venir. Je vous ferai également part de l'état de la rémunération des élu(e)s ainsi que des contrats les plus importants conclus au cours de la dernière année.

ANNÉE FINANCIÈRE 2023

Le rapport financier pour l'année 2023, tel qu'il a été vérifié, fait état de revenus des activités de fonctionnement de 5 427 406 \$, de charges de 6 035 404 \$ pour un déficit de l'exercice de 607 998 \$. Après conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales se chiffre à 354 407 \$. Les avoirs financiers de la Municipalité à la fin de 2023 étaient les suivants :

Surplus affecté assainissement	51 391 \$	Contribution pour fins de parc	91 450 \$
Réserve Développement 279	462 433 \$	Fonds de roulement	150 000 \$
Réserve aqueduc / eau potable	195 441 \$	Réserve entente incendie	78 386 \$
Réserve projet communautaire	74 000 \$	Surplus non affecté	1 269 235 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2024

Selon les estimations en regard de l'état des résultats pour l'année 2024, je vous présente les prévisions selon les différents secteurs de la municipalité.

Revenus

Les revenus estimés pour l'année 2024 sont de 5 936 422 \$, soit 9,7 % de plus que les prévisions lors du dépôt du budget. La hausse des revenus provient principalement des revenus de taxes, notamment via l'ajout de propriétés au sein du parc de la municipalité, de la vente de terrains et de la hausse des montants perçus en services rendus.

Fonctionnement

Le tableau suivant expose l'estimation des résultats pour les activités de fonctionnement, duquel se dégage un surplus projeté, après conciliation, de 463 342\$. Cette situation est principalement due à une hausse des revenus projetés et du contrôle des dépenses.

Secteur d'activités	Budget	Dépenses projetées	Surplus (déficit)
Administration générale	920 514\$	957 294\$	(36 780\$)
Sécurité publique	634 563\$	643 259\$	(8 696\$)
Transport	1 500 683\$	1 488 778\$	11 905\$
Santé et bien-être	2 000\$	7 682\$	(5 682\$)
Hygiène du milieu	1 361 696\$	1 339 618\$	22 078\$
Aménagement/urbanisme	125 364\$	118 246\$	7 118\$
Loisirs et culture	1 198 477\$	1 226 895\$	(28 418\$)
Frais de financement	183 488\$	187 607\$	(4 119\$)
Total après conciliation			463 342\$

Immobilisations

Au cours de la présente année, en matière d'immobilisations, nous avons réalisé, entre autres, les projets suivants :

- Achat d'un souffleur pour le déneigement ;
- Réaménagement à la salle Claude-Marquis ;
- Finalisation de la construction de l'avenue Lemieux ;
- Réfection de l'avenue Royale ;
- Achat d'une charrue pour le déneigement ;
- Correction de la ventilation à l'eau potable ;
- Achat d'un équipement de désincarcération.

Pour ce qui est de l'estimation des résultats pour les immobilisations, nous prévoyons terminer l'année 2024 avec un budget équilibré.

Au cours des prochaines années, le conseil prévoit mettre en œuvre plusieurs projets dont certains seront inscrits au Budget, d'autres au Programme triennal d'immobilisations. Ces projets sont :

- Augmentation de la production d'eau potable ;
- Modernisation de l'usine d'assainissement ;
- Planifier le remplacement de la caserne incendie ;
- Réfection des rang Nord-Est et de l'Hêtrière Est ;
- Étude électrique réservoir d'eau potable ;
- Poursuite du Développement 279 ;
- Amélioration des infrastructures de loisirs.

CONTRATS DE 2024

Je vous présente maintenant les contrats conclus depuis le dernier rapport du maire qui dépassent la somme de 25 000 \$.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
Colas	Achat asphalte	39 468,83 \$
Camions Denis Lefebvre	Achat Sterling pour le déneigement	63 236,25 \$
MS Solutions	Solutions informatiques	33 061,68\$
Corporation Parkland	Approvisionnement carburant	39 033,77\$
Entreprise Gosselin et Chouinard	Peinture chargeur John Deere	55 689,97 \$
Fédération québécoise des municipalités	Renouvellement contrat assurances générales	104 534,27 \$
Gilles Audet Excavation Inc.	Construction avenue Lapierre et rue Lemieux	207 815,76\$
Entreprise Gilbert Cloutier Inc.	Réfection avenue Royale	481 701,77\$
Hydro-Québec	Alimentation électrique	193 452,36\$
Denis Turgeon Enr.	Entretien espaces verts et déneigement	56 952,42\$
Eurofins Environnex	Tests eau potable et eaux usées	33 867,71\$

RÉMUNÉRATION

Conformément à la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, le traitement des élu(e)s pour l'année 2024 est le suivant :

	Maire	Conseiller		Maire	Conseiller
Rémunération	16 234 \$	5 405 \$	Allocation	8 117 \$	2 702 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2025

Les membres du conseil complèteront l'étude du Budget 2025 au cours des prochaines semaines et détermineront les projets qui seront soumis à la population pour la prochaine année. Nos interventions seront plus ciblées, tant dans notre secteur urbain que rural et ce, en tenant compte de la disponibilité de programmes gouvernementaux ainsi que des besoins particuliers. Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population tout en visant le maintien d'un compte de taxes raisonnable. Le budget pour l'année 2025 sera adopté lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 19 décembre 2024, à 20 h 00, à la salle du conseil municipal. Je vous y invite cordialement. En terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal. Merci à tous pour votre travail et votre dévouement envers les Charléens et Charléennes.

Le maire,



Pascal Rousseau